



## DISCOURS DU MINISTRE

### DE LA CULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES MARINES, EN CHARGE DE L'ARTISANAT

*Mercredi 25 mai 2022*

#### **Les engagements du Pays en matière d'environnement**

la orana,

Les données issues du rapport du groupe de travail n° I du GIEC, publié en août 2021, ont révélé des prévisions pessimistes.

Le rapport du groupe de travail n° II sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité des sociétés humaines et des écosystèmes au changement climatique est sorti quant à lui le 28 février 2022.

L'un des chapitres du rapport, intitulé « Petites îles », s'intéresse spécifiquement aux îles, et les territoires d'outre-mer français y sont cités à plusieurs reprises. Nous faisons partie des habitants de la planète les plus vulnérables face au changement climatique.

Enfin, le dernier rapport du groupe de travail n° III, sorti le 4 avril dernier, appelle à prendre des mesures immédiates et dans tous les secteurs pour « garantir un avenir viable ».

Dans ce contexte très contraint pour nos îles, nous devons prendre des mesures d'atténuation, alors même que nous ne sommes pas les plus gros pollueurs, pendant que d'autres s'octroient encore le temps de négocier toute diminution des causes du changement climatique.

Nous devons surtout mettre en place des actions d'adaptation au changement climatique, car aujourd'hui ce n'est malheureusement plus une question de volonté, mais une obligation de survie.

Le Blue Climate Summit, qui s'est déroulé la semaine dernière en Polynésie française, a été l'occasion de rappeler que nous n'avons aucune leçon à recevoir de quiconque en matière de protection et de gestion durable de nos espaces et de nos espèces, pragmatiques, inspirées de millénaires de savoir-faire traditionnels, héritières de plus de 70 ans de mesures réglementaires.

Depuis 2003, notre pays est doté d'un code de l'environnement contraignant, cadre obligatoire de nos activités humaines. Et le 17 juin 2021, l'assemblée de la Polynésie française validait la politique de l'eau de notre pays.

Je n'affirme pas que nous sommes les meilleurs, j'indique uniquement que notre Pays n'est pas en reste.

Et il y a encore énormément à faire.



Nous travaillons par exemple sur la rédaction d'une politique sectorielle des déchets, mais déjà notre Assemblée a voté, le 9 décembre dernier, la Déclaration de la Polynésie française sur la prévention des déchets, texte fondateur s'il en est.

Y est notamment affirmé la nécessité de prendre des mesures politiques ambitieuses en matière de prévention et de gestion des déchets, en particulier l'inscription de notre pays dans une démarche globale de zéro gaspillage.

De la même manière, nous nous engageons dans une politique de lutte contre les pollutions lumineuses, les nuisances sonores et tout autre type de pollution.

Notre vision est systémique et globale, inscrite dans la durée.

Nommée « Arutaimāreva a hinatau » - l'environnement pour les 7 générations à venir - elle vise à promouvoir une alternative au modèle de développement basé sur la seule croissance économique, en lui associant des objectifs d'amélioration du niveau et de la qualité de la vie, de réappropriation de concepts et de savoir-faire traditionnels et de création d'une solidarité entre les générations et entre les peuples.

Elle se décline en quatre Grandes Ambitions :

- **Mou'a Ti'a** : la préservation du Cœur de nos îles, interdisant toute action pouvant en altérer l'équilibre, dans une logique de gestion en bon père de famille de l'Héritage de nos générations futures. On y retrouve notamment la politique de l'eau, la stratégie biodiversité / santé / climat, etc.
- **Tai Uta** : la restauration du lien Terre-Mer, empêchant la privatisation excessive des littoraux et garantissant un accès à la Nature pour tous, notamment pour des activités vivrières. On y retrouve par exemple la prévention et la gestion des déchets, la lutte contre les pollutions, les zones de pêche réglementée, la gestion des mouillages, etc.
- **Tainui ātea** : la protection et la gestion durable de notre ZEE, dans le cadre d'un plan de gestion approuvé en 2020. On y retrouve la gestion raisonnée de notre pêche professionnelle, les zones maritimes particulièrement vulnérables (ZMPV), etc...
- **Te Moana nui o Hiva** : la construction du Grand Mur Bleu du Pacifique, assurant la promotion de notre modèle océanien de gestion durable, au profit de tous les habitants du Grand Continent Océanique.

Comme je le disais tantôt, il reste encore beaucoup à faire.

Et le gouvernement ne saura pas réussir seul. Avec le dialogue que nous mettons en œuvre avec les associations, les entreprises, les parties prenantes, nous espérons relever les défis qui nous attendent.

Je vous remercie.



GOUVERNEMENT  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

---

SERVICE DE LA COMMUNICATION

---